



« On est bien obligé de le dire à un moment donné » Affrontements méta-lexicaux sur les catégorisations ethno-raciales

“We really have to say it at some point”: Meta-lexical confrontations on ethno-racial categorisations

Noemi Casati



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/traces/14271>

DOI : 10.4000/traces.14271

ISSN : 1963-1812

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2022

Pagination : 75-91

ISBN : 979-10-362-0653-5

ISSN : 1763-0061

Ce document vous est offert par École des hautes études en sciences sociales (EHESS)



Référence électronique

Noemi Casati, « « On est bien obligé de le dire à un moment donné » Affrontements méta-lexicaux sur les catégorisations ethno-raciales », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 43 | 2022, mis en ligne le 30 décembre 2022, consulté le 12 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/traces/14271> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.14271>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

« On est bien obligé de le dire à un moment donné » Affrontements méta-lexicaux sur les catégorisations ethno-raciales

NOEMI CASATI

L'autre jour une dame est venue
demander une carte gratuite.
Il se trouve qu'elle était marocaine.
Mais bon, elle aurait pu être de n'importe où...
Extrait de conversation avec
un chauffeur de bus, Béziers, mars 2018

Ces dernières années, les études sur la « parole raciste » ont porté une attention croissante aux stratégies d'évitement du blâme et de présentation positive de soi¹. Plusieurs ouvrages analysent la façon dont, les expressions de racisme flagrant étant désormais considérées socialement inacceptables, les acteurs emploieraient aujourd'hui des stratégies de dissimulation (van Dijk, 1992 ; Bonilla-Silva, 2006), en s'abstenant par exemple de références ethno-raciales² explicites afin de ne pas paraître racistes (Apfelbaum *et al.*, 2008). En France en particulier, où les catégories ethno-raciales relèveraient d'un tabou, les acteurs tendraient à performer des attitudes *colorblind*³, surtout en public (Fassin, 2006 ; Bonnet, 2014).

Ces travaux permettent de comprendre pourquoi, dans l'extrait cité en exergue, juste après avoir catégorisé la dame d'un point de vue ethno-racial,

- 1 Cet article a bénéficié de nombreuses pistes de réflexion offertes par les membres du LIER-FYT que je remercie chaleureusement, en particulier Cyril Lemieux, Séverine Chauvel, Mischa Dekker, Manuel Houssais et Thomas Mattei. Mes remerciements vont aussi à Morgan Lans et Rémi Lemaître, ainsi qu'aux relecteurs et relectrices anonymes et aux coordinateurs et coordinatrices de ce numéro de *Tracés*, dont les commentaires très judicieux ont également contribué à améliorer ce texte. Les recherches menant aux présents résultats ont bénéficié d'un soutien financier de la Commission européenne en vertu de l'attribution d'aide pour le projet de recherche « TEPSIS ».
- 2 Ces dénominations font elles-mêmes l'objet de débats académiques intenses (voir Devriendt *et al.*, 2018 pour un résumé des principales controverses scientifiques à ce sujet). Devant opérer un choix malgré la complexité du sujet, nous avons opté pour le terme, certes imparfait, d'« ethno-racial » dans l'effort de couvrir l'ambiguïté des catégorisations observées sans présumer de leur signification en surplomb.
- 3 Littéralement « aveugle à la couleur », ce terme désigne une attitude qui valoriserait l'indifférence aux appartenances ethno-raciales en n'y faisant pas mention.

l'acteur s'empresse de relativiser la pertinence de cette information⁴. Toutefois, une analyse en termes d'évitement du blâme ne permet pas d'expliquer pourquoi l'acteur a recours en premier lieu à une catégorisation ethno-raciale. En effet, cette catégorisation est ajoutée a posteriori, après une formulation initiale qui pourrait sembler tout à fait suffisante (« une dame est venue demander une carte gratuite »). Si l'on part de l'idée que les catégorisations ethno-raciales relèvent d'un tabou et que leur emploi peut miner l'image de soi, pourquoi les acteurs n'évitent-ils pas tout simplement d'y recourir ?

Notre enquête de terrain dans la ville de Béziers, auprès de personnes ayant des propriétés sociodémographiques différentes, montre que les habitants recourent souvent à ces catégorisations pour caractériser les personnages de leurs récits, contrairement à ce que les notions de tabou et d'évitement du blâme pourraient laisser penser. Or, depuis l'élection d'une mairie soutenue par le Front national⁵ en 2014, Béziers est souvent évoquée dans le discours public et médiatique comme un laboratoire pour la « libération de la parole raciste » (Menras, 2017). L'emploi de ces catégories s'expliquerait-il alors ici par un rapport décomplexé à la parole et par la banalisation progressive des références ethno-raciales ? Leur évitement serait-il en somme une norme en voie de disparition ?

Pour répondre à ces questions, cet article analyse trois situations d'interaction où apparaissent des catégorisations ethno-raciales. Nous verrons que leur emploi fait en effet l'objet d'une forte normativité. Seulement, cette dernière ne se résume pas à l'injonction de les éviter : si les participants peuvent se rappeler à l'ordre sur le recours aux catégorisations ethno-raciales, ils font de même au sujet de leur omission. La normativité qui émerge ne peut donc pas être réduite ni à l'interdiction ni à la banalisation de leur usage, mais porte plutôt sur leur maniement de façon réflexive⁶.

Après avoir détaillé l'approche théorique proposée, et suite à une brève introduction sur le terrain et la méthodologie, nous passerons aux trois cas empiriques. Dans le premier, lors d'une réunion dans un centre d'animation municipal, la catégorie « communauté gitane » est contestée, et une formulation *colorblind* lui est substituée ; dans le deuxième, au contraire, des travailleurs sociaux remplacent des catégories *colorblind* par la catégorie

4 S'il s'agit à première vue d'une catégorie nationale, il s'avèrera que la dame était en effet de nationalité française : « marocaine » se rapproche donc ici d'une référence ethno-raciale.

5 Rassemblement national depuis 2018.

6 En sociologie pragmatique, « réflexivité » désigne les compétences critiques et morales des acteurs, soit leur capacité de faire émerger – et de s'interroger sur – la dimension normative de l'agir, ici notamment de l'agir discursif.

ethno-raciale « maghrébin », jugée plus pertinente ; dans le troisième, des enfants s'affrontent sur la catégorie « arabe », sans parvenir à un accord sur sa pertinence. Ces analyses permettront de voir en quoi les notions d'évitement du blâme et de libération de la parole n'arrivent pas suffisamment à rendre compte des normes que les acteurs se rappellent mutuellement de suivre vis-à-vis de ces catégories.

(Im)pertinence des catégorisations ethno-raciales

À l'instar des travaux fondateurs d'Edward Said (1978), Gayatri Spivak (1987) et Homi Bhabha (1994), les études postcoloniales ont largement exploré le caractère socialement construit des catégories ethno-raciales, tout en relevant leurs effets performatifs. Ces travaux ont donné une impulsion importante aux analyses critiques du discours, en soulignant notamment en quoi les processus de naturalisation du social peuvent être appréhendés à partir des façons de catégoriser. Dans les sociétés occidentales, par exemple, cette littérature a relevé l'avantage propre aux Blancs de ne pas être catégorisés (Kebabza, 2006) – bien qu'aujourd'hui les controverses autour du « privilège blanc » ou du « racisme anti-Blancs » suggèrent que, dans ces contextes aussi, la blancheur est progressivement en train de perdre ce statut d'impensé. La littérature récente souligne d'ailleurs que même des formulations apparemment neutres ou *colorblind* peuvent reproduire des mécanismes racistes, y compris en dépit d'attitudes individuelles non-racistes (Bonilla-Silva, 2006 ; Hill, 2008). Ces travaux ont le mérite de ne pas faire porter la critique sur les acteurs, mais ils continuent à l'orienter vers les catégorisations que les acteurs opèrent. En dialogue avec ces approches, cet article propose d'analyser les compétences critiques des acteurs eux-mêmes à ce sujet. Ainsi, notre attention portera non pas tant sur les catégorisations en tant que telles, mais sur les réactions que ces dernières suscitent chez les participants en situation.

En France, où les catégories ethno-raciales ne sont pas institutionnalisées (Simon, 2008), ces discussions ont donné lieu à une réflexion parallèle sur les difficultés, pour l'analyste de la « race » et du racisme, de définir son objet. Plusieurs auteurs font état d'un « embarras » pour « décrire ce qu'on ne peut guère nommer » (Fassin, 2006, p. 29), et expliquent leurs efforts dénominatifs pour, d'une part, ne pas reproduire les catégories essentialisantes du sens commun et, de l'autre, ne pas occulter les phénomènes discriminatoires en se passant simplement des catégories (Fassin, 2006 ; Mazouz, 2008 ; Brun, 2021). Partageant avec ces travaux la nécessité de faire

de la dicibilité des questions ethno-raciales un objet d'analyse à part entière, cet article propose une perspective complémentaire : au lieu d'aborder ce sujet à partir des difficultés affrontées par l'analyste, il s'agira de l'aborder du point de vue des défis que cela pose aux acteurs, en les observant directement en interaction. Cela permettra d'interroger le contexte français à partir de la façon dont les acteurs eux-mêmes se posent, et gèrent, ces questions lexicales et sémantiques (voir Bertossi, 2016 ; Schiff et Perroton, 2016).

S'inscrivant dans une démarche de sociologie pragmatique (Lemieux, 2018) inspirée de l'ethnométhodologie et de l'analyse de conversation, cet article aborde l'attribution de la pertinence des catégories ethno-raciales – à la fois la critique de leurs inférences essentialisantes et le rappel de leur nécessité – comme un objet de négociation sociale. De ce point de vue, le rôle de l'analyste n'est pas de statuer sur la validité d'usage d'une catégorie donnée, mais d'étudier comment les acteurs s'affrontent sur son recours en situation (Bonu *et al.*, 2014, p. 133). L'article vise ainsi à prolonger l'intérêt des analyses critiques du discours pour la difficulté de maniement de ces catégories, en étudiant la mise à l'épreuve de leur emploi par les acteurs eux-mêmes. Ce déplacement permettra de comprendre ce qui pose problème *aux acteurs* en situation, tant dans l'utilisation que dans l'évitement de ces catégories.

Puisqu'il y a toujours de multiples catégories disponibles pour identifier un même référent, nous savons que le recours à l'une ou à l'autre n'est pas réductible à une question de vérité objective. L'analyse de conversation a amplement démontré que cela répond plutôt à des critères de pertinence située (Schegloff, 1972). Le processus de sélection de la catégorie pertinente est lié non seulement à des enjeux de compréhension mutuelle, mais aussi aux compétences critiques des locuteurs : les choix lexicaux participent à signaler la réflexivité du locuteur vis-à-vis de ce qui est approprié en situation (Jefferson, 1974). Cet article analyse précisément trois cas où la pertinence d'une catégorie ethno-raciale est mise en cause, au point de devenir un objet de discussion à part entière. Comme nous le verrons, l'enjeu n'est pas tant l'inefficacité de telle ou telle catégorie pour l'identification d'un référent, mais les inférences que chaque catégorisation (soit elle ethno-raciale ou *colorblind*) risque de véhiculer⁷.

Dans cet article, une caractérisation a minima des participants en termes d'âge, de genre et de profession est fournie. Toutefois, en raison du sujet même de cette contribution, puisqu'il s'agit précisément de décrire

7 L'article s'éloigne donc de l'invitation de Brubaker *et al.* (2004) à se tourner vers les sciences cognitives pour aborder les processus de catégorisation. Il s'agit ici au contraire de restituer l'aspect normatif, donc éminemment social, de ces processus.

la gestion, de la part des acteurs, des catégorisations ethno-raciales, nous faisons le choix de ne pas attribuer nous-mêmes des propriétés ethno-raciales aux participants, mais de suivre ces derniers dans ces attributions, sans chercher à statuer d'avance quelles caractéristiques seront pertinentes *pour eux* en situation⁸. Cela n'équivaut pas à nier le rôle que ces propriétés peuvent jouer en interaction : il s'agit plutôt de se donner les moyens d'observer comment les acteurs eux-mêmes opèrent ces rapprochements et de les suivre dans la définition qu'ils donnent de la situation. Nous focaliserons l'attention sur la façon dont les participants se rendent descriptibles comme étant personnellement concernés (ou pas) par la catégorie ethno-raciale débattue. Ce procédé nous permettra de voir en quoi les situations analysées sont repérées comme hétérogènes au niveau ethno-racial *par les acteurs eux-mêmes*. Il ne s'agit donc pas de nier l'existence de processus de racialisation ou d'asymétries entre interactants, mais de focaliser l'attention sur si, et comment, ces éléments sont actualisés en interaction. C'est grâce à ce déplacement que nous verrons par exemple que, tout en évoquant certaines propriétés ethno-raciales des participants, les acteurs peuvent aussi s'inviter mutuellement à s'en distancier.

Terrain et méthodologie

Les données à la base de cet article ont été recueillies au cours de 9 mois de terrain ethnographique à Béziers, ville d'environ 78 000 habitants en Occitanie, entre 2018 et 2019. D'après l'Insee, en 2018 la commune comptait 14,9 % d'immigrés (dont environ la moitié en provenance d'un pays du Maghreb)⁹. Si les habitants se réfèrent régulièrement à certains quartiers en les qualifiant d'« arabe » ou de « gitan », la plupart de leurs riverains sont toutefois nés français en France.

Au lieu de nous focaliser sur une seule institution ou groupe social spécifique, nous avons adopté une démarche d'« ethnographie diffuse », en nous intéressant à de multiples conversations en différentes situations d'interaction et auprès d'acteurs ayant, a priori, des propriétés différentes. Notre échantillon global contient plus d'une centaine de conversations qui vont d'une durée de quelques minutes à plus de trois heures, recueillies au

8 L'emploi de pseudonymes en consonance avec les prénoms réels permet, outre que de faciliter la lecture, de restituer certaines des « prises » potentielles disponibles aux acteurs en situation, tout en leur laissant l'attribution, et l'éventuelle négociation, des propriétés des présents.

9 Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne nationale : en 2018, l'Insee comptait 9,8 % d'immigrés en France, dont environ un tiers en provenance d'un pays du Maghreb.

cours de différents types d'activité (cérémonies publiques, réunions associatives, repas de famille, rencontres impromptues dans la rue...) et incluant des hommes et des femmes de différents âges, origines, niveaux d'études, situations économiques et quartiers de résidence.

L'article se centre particulièrement sur trois situations où les participants mettent temporairement en suspens une séquence conversationnelle pour revenir sur une catégorisation. Ces cas ont été sélectionnés en fonction de la diversité des caractéristiques des participants, des catégorisations débattues, et de l'issue de la réflexion collective à leur égard. Ils ont tous été recueillis au sein d'espaces de parole semi-institutionnels et relativement fermés : le bilan de fin d'année d'un centre d'animation municipal, une réunion entre travailleurs sociaux, et un débat philosophique entre élèves d'école primaire. Dans ce dernier cas, j'ai eu accès à un enregistrement vidéo effectué par une inspectrice scolaire, et je n'étais donc pas personnellement présente lors de l'activité. Dans les deux autres, j'ai assisté aux réunions en qualité d'étudiante en sociologie menant une recherche sur les problématiques ordinaires des habitants. En ce qui concerne le centre d'animation, après avoir participé à plusieurs activités au cours de l'année, j'ai été invitée par le personnel à assister au bilan final : s'agissant d'une réunion routinière avec une cinquantaine de personnes, ma présence silencieuse au fond de la salle n'aura pas altéré significativement le déroulement des échanges. Quant à la réunion entre professionnels du social, si elle se déroulait en plus petit comité (10 personnes), il s'agissait également d'un rendez-vous périodique auquel j'avais déjà assisté auparavant. Rien dans l'objet initial de ces réunions ne portait sur des questions langagières (comme cela aurait été le cas dans des réunions visant la rédaction d'un tract, par exemple) : l'émergence de réflexions lexicales dans ces contextes n'est donc pas anodine.

En continuité avec l'intérêt croissant pour la réflexivité politico-langagière dans les contextes militants (Picot, 2016 ; Him-Aquilli, 2021 ; Veniard, 2022), cet article montre qu'elle n'est pas une exclusivité de ces milieux. Les cas analysés permettront de voir que des formes de réflexivité langagière émergent (et sont attendues) au-delà des propriétés des acteurs. Certes, toutes les situations observées ne débouchent pas sur de tels moments de réflexivité *explicite*. Les trois échanges ont été recueillis dans des situations de parole spécifiques, notamment en raison du format réunion ou débat, et représentent de ce point de vue une entrée en matière privilégiée. On ne saurait toutefois pas les réduire à des simples exceptions : la tension qui en émerge – l'insatisfaction, d'une part, avec les catégorisations ethno-raciales et, de l'autre, avec leur effacement – apparaît aussi au sein d'échanges plus informels et moins réflexifs du corpus. Les cas analysés ont toutefois

ceci de particulier qu'à chaque fois un ou plusieurs interactants se rendent descriptibles comme étant directement concernés par la catégorie ethno-raciale débattue. Si nos analyses préliminaires sur d'autres parties du corpus suggèrent qu'il n'y a pas de lien mécanique entre situations d'homogénéité ethno-raciale et rapport irréfléchi à ces catégorisations, il est probable que les configurations non-homogènes facilitent la réflexivité en ce sens.

« Communauté gitane », « habitants du quartier » ou « biterrois » ?

Au bilan de fin d'année d'un centre d'animation municipal situé à Saint-Léon¹⁰, le directeur, Bilal, présente un diagnostic sur les problématiques du quartier et les activités du centre. L'assemblée – environ 50 personnes, hommes et femmes, entre 30 et 65 ans – est constituée du personnel municipal du centre et de représentants des nombreuses organisations et associations partenaires. La présentation évoque un quartier « très agréable » et « multiculturel », mais qui connaît plusieurs problèmes sociaux : précarité, personnes isolées, déficit de transport urbain, difficultés d'insertion professionnelle, et un « repli communautaire » qui poserait un problème de « mixité ». Bilal explique que l'un des questionnements de l'année a été « comment inclure la communauté gitane, comment l'amener à participer pleinement à la vie du centre » : bien que majoritaires dans le quartier, ces habitants seraient nettement sous-représentés parmi les participants aux activités du centre (avec la seule exception des permanences d'accompagnement aux démarches administratives).

Luïs, habitant du quartier et vice-président de l'Association Gitans de Méditerranée, rappelle alors ses efforts pour proposer différentes activités culturelles. Bilal confirme que le centre a ouvert ses portes à l'association de Luïs, en essayant aussi d'« aller vers la communauté gitane », ce qui aurait déjà eu quelques résultats :

Bilal : Y'a un vrai impact d'ailleurs sur les permanences, parce que les... la communauté gitane, essentiellement, et les habitants de Saint-Léon [ont bes(o)in]

Luïs : [Ooooooh [on va- on va éviter de dire « communauté gitane » !]

Bilal : [Non mais...]

Une femme : Tout à fait.

Luïs : « Habitants de Saint-Léon ».

Bilal : Habitants de Saint-Léon.

¹⁰ Tous les noms propres (y compris les quartiers et les associations) sont des pseudonymes.

Luis : « Habitants du quartier Saint-Léon ».

Bilal : Non mais- on est bien obligé de le dire aussi, à un moment donné euh...

Luis : On est biterrois.

Bilal : Oui oui oui !

Luis : On est biterrois hein, désolé...

Bilal : Mais, ça ne veut pas dire que vous n'êtes pas biterrois ! Si je dis « communauté gitane »...

Luis : On a une culture, [oui.

Bilal : [Voilà. Ben, voilà !

Luis : On est biterrois.

Bilal : Tout à fait. Donc, sur cette partie-là...

Cet échange montre bien en quoi une catégorie ethno-raciale peut devenir un objet de tension. Ici, la discussion porte sur l'expression « communauté gitane ». Notons avant tout que ce débat prend momentanément le dessus sur le sujet principal (les activités du centre), et cela pendant plusieurs tours de parole. Le tout commence lorsque Luis interrompt la conversation en cours pour revenir sur la catégorie utilisée jusque-là : il ne faudrait pas parler de « communauté gitane », mais d' « habitants de Saint-Léon ». Si la remarque semble être une réaction aux propos de Bilal, Luis s'inclut aussi – au moins formellement – parmi les destinataires de l'incitation (« *On* va éviter de dire... » et non, par exemple, « *Évite* de dire... »).

La catégorie « communauté gitane » n'est pas traitée comme fautive ou incorrecte en soi. L'objection de Luis ne concerne ni sa pertinence pour identifier le référent (du type « en disant X on ne comprend pas de qui on parle »), ni le contenu du référent (par exemple « vous vous trompez en disant que c'est la catégorie X qui ne participe pas aux activités, car en réalité c'est la catégorie Y »). Il ne s'agit pas non plus d'une simple question terminologique (« on ne dit pas "communauté gitane" mais "gens du voyage" »). Luis est d'ailleurs lui-même vice-président d'une association ayant le terme « Gitans » dans son intitulé et, en entretien, il n'hésitera pas à me parler de « communauté gitane » (qu'il qualifie parfois aussi de « [s]on peuple »), preuve s'il en est que l'évaluation de la pertinence d'une catégorie est étroitement liée à la situation (Mondada, 1999). Dans ce cas, en plus, Luis se rend descriptible comme personnellement concerné par la catégorie ethno-raciale en question (« *On* a une culture »), et Bilal semble valider son rôle d'interlocuteur ratifié pour exprimer un avis au sujet de cette catégorisation (nous y reviendrons).

Cette discussion ne peut donc pas être réduite à une question d'inexactitude *objective* de la catégorie. Ce que Luis conteste est plutôt l'inférence véhiculée par son emploi dans cette situation. Bien que le passage de « communauté gitane » à « habitants du quartier » puisse initialement ressembler

à un simple changement de taille de la catégorie à des fins descriptives, la reformulation porte ici plutôt sur les inférences véhiculées par chaque catégorie¹¹. Luïs justifie son objection en répétant la même remarque à trois reprises : « On est des biterrois », « On est biterrois hein, désolé », et « On a une culture, oui. On est biterrois ». L'enjeu est donc que « communauté gitane » ici produirait une distinction entre « gitans » et « biterrois », que Luïs conteste. Ce n'est d'ailleurs pas seulement l'adjectif « gitan » qui pose ici problème, mais aussi le terme « communauté ». Ce dernier semble être entendu par Luïs comme véhiculant une possible accusation de « communautarisme » – sans doute en lien dialogique avec le début de la réunion, où ce terme apparaissait parmi les problèmes du quartier¹². L'intervention de Luïs vise justement à bloquer ces inférences. Il n'y a toutefois pas besoin de postuler que Luïs soit *convaincu* de l'impertinence du mot « communauté » : nos observations complémentaires suggèrent plutôt que Luïs a appris à l'éviter dans les contextes institutionnels.

Luïs rappelle à l'assemblée ce que le recours à ces catégories risque de communiquer, indépendamment de l'intention du locuteur. Il ne suspecte pas forcément Bilal de nourrir une position raciste anti-gitans : il s'agit plutôt de rappeler que les mots peuvent véhiculer des inférences dangereuses quelle que soit la conviction du locuteur derrière, voire quelles que soient ses propriétés sociales, surtout dans un cadre semi-institutionnel comme celui-ci. Le rappel à l'ordre ne concerne donc pas tellement la catégorie en soi, mais le discours auquel le locuteur participe par son choix lexical. La dimension de blâme porte sur le fait que Bilal ne s'est pas rendu suffisamment descriptible comme prenant en compte les conséquences néfastes de ses mots : si ce n'est pas une véritable accusation de racisme, il s'agit d'une accusation de manque de réflexivité anti-raciste.

Par sa réaction (« Mais ça ne veut pas dire que vous n'êtes pas biterrois ! »), Bilal, outre à signaler son extériorité à la catégorie débattue (« vous »), confirme avoir compris (au moins une partie de) l'inférence relevée par Luïs, tout en la niant. Si Bilal répète la proposition de Luïs (« Habitants de Saint-Léon »), il ne renie pas pour autant sa catégorisation initiale, en rétorquant au contraire qu'« on est bien obligé de le dire à un moment donné ». Cet exemple permet déjà de voir que la réflexivité sur ces questions ne débouche pas forcément sur l'abandon des catégories ethno-raciales : au contraire, les acteurs peuvent revenir réflexivement sur ces catégorisations

11 Les deux aspects sont d'ailleurs liés : un changement de taille comporte toujours une modification du contenu inférentiel (Lerner *et al.*, 2012).

12 Ainsi que, possiblement, avec les discours circulant à ce propos à l'échelle nationale.

pour défendre leur pertinence, voire signaler un problème avec leur omission. Les réticences de Bilal à ce propos restent toutefois implicites et, au cours des 93 minutes restantes, les mots « Gitans » et « communauté gitane » ne seront plus prononcés.

Un quartier « populaire », « joyeux » ou « maghrébin » ?

Environ une fois tous les deux mois, des rencontres ont lieu entre acteurs du travail social opérant au sein de différents dispositifs étatiques et associatifs. Ces réunions, organisées à l'initiative de la Préfecture, visent à offrir des moments où chacun puisse faire part d'éventuelles difficultés rencontrées au cours de son travail et solliciter l'avis des collègues. L'extrait suivant est tiré de l'une de ces réunions : une dizaine de représentants de différents services – assistance sociale, éducation de rue, mission locale... – y participent. À part l'ethnographe, 7 hommes et 3 femmes, tous entre environ 40 et 55 ans, sont présents. Si la plupart sont des professionnels du social, il y a aussi deux « adultes-relais », habitants de quartiers prioritaires qui, sans nécessité de formation préalable, sont engagés par les collectivités locales pour faciliter le dialogue entre services publics et usagers. Cette fois, un invité externe est également présent : Olivier, représentant la Protection judiciaire de la jeunesse. Cette dernière est également conviée aux réunions dans un but d'échange et de partage de bonnes pratiques. Si Olivier a déjà rencontré certains des présents et entretient avec eux des relations très cordiales, il travaille dans une ville voisine et ne connaît pas Béziers directement.

Aujourd'hui c'est Khaled, adulte-relais, qui propose de soumettre à la discussion collective un épisode survenu il y a quelques jours. Khaled commence en parlant d'« une altercation entre des jeunes et la police municipale mardi dernier à Castellas ». Sébastien, le travailleur social qui coordonne la réunion, demande si tout le monde voit de quel quartier on parle. Tous hochent la tête, sauf Olivier, qui ne le connaît pas. Sébastien entame alors une description :

Sébastien : Castellas c'est... c'est un des quartiers de... de Béziers euh... qui est un des quartiers politique de la ville qui...qui descend... C'est la grande avenue qui descend vers la place de la Victoire... qui est très populaire, c'est une rue très populaire, hein ? Très...très joyeuse. Et animée. Et euh...

Mourad¹³ : C'est le quartier maghrébin.

[Rires].

13 Éducateur.

Sandrine¹⁴ : C'est ça.

Slimane¹⁵ : Voooilà. C'est ça, c'est ça.

Olivier : D'accord.

Dans cet échange, de nombreuses catégories sont employées pour décrire le même quartier (Castellas, quartier politique de la ville, quartier populaire, rue populaire, rue joyeuse, rue animée, quartier maghrébin). Comme dans l'exemple précédent, la discussion ne porte pas tellement sur l'identification du référent : d'un côté, la plupart des participants ont déjà identifié le quartier depuis la première formulation (« Castellas »); de l'autre, Olivier ne connaissant pas la ville, l'enjeu n'est pas tant de lui faire identifier l'endroit, que de lui fournir les éléments de contexte censés lui permettre de bien comprendre le récit (encore à venir) de Khaled.

Les nombreuses hésitations qui parsèment le premier tour de parole signalent que la description du quartier est traitée par Sébastien comme délicate. Ce dernier commence par des catégorisations géographiques (« la grande avenue qui descend... »), avant de reformuler plusieurs fois en mobilisant des catégories institutionnelles (« quartier politique de la ville »), socio-économiques (« quartier populaire, rue populaire »), puis liées à l'ambiance (« rue joyeuse, rue animée »). C'est seulement une fois que Mourad introduit une catégorie ethno-raciale (« quartier maghrébin ») que la démultiplication de formulations s'arrête, les autres participants donnant des signes de ratification (« C'est ça », « Voooilà c'est ça »). Notons que pour l'instant Khaled n'a fait qu'entamer son récit et que, jusqu'à présent, personne ne connaît tout à fait l'histoire.

Cet exemple permet de revoir les définitions trop univoques de la normativité concernant les catégories ethno-raciales. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les attentes normatives ne vont pas toujours dans la direction d'une injonction à *ne pas employer* ces catégories (par exemple, afin d'éviter d'éventuelles accusations de racisme ou de ne pas tomber dans l'essentialisation). Parfois, les acteurs se rappellent la pertinence, voire la nécessité, de mobiliser ces catégories, et peuvent sanctionner leur omission. Ici, alors que Sébastien semble faire de son mieux pour éviter d'utiliser une catégorie ethno-raciale, Mourad rappelle, au contraire, l'importance de la mobiliser : la catégorie est pertinente, et son évitement risque d'empêcher une correcte compréhension des enjeux de la situation.

Les participants présupposent ici que l'épisode qui sera raconté par Khaled rendra nécessaire une connaissance de la composition ethno-raciale

¹⁴ Représentante d'une association pour la jeunesse.

¹⁵ Médiateur.

du quartier. Autrement dit, lorsque Khaled évoque une altercation entre des jeunes et des policiers municipaux, la plupart des présents semblent entendre aussi, en creux, une caractérisation ethno-raciale de ces jeunes. Alors que Khaled n'a pas encore donné d'indication en ce sens, leur réaction montre qu'ils se prédisposent à l'écoute d'un épisode mobilisant ces propriétés, et plus spécifiquement ici d'un cas de violences à caractère raciste de la part de la police municipale¹⁶. C'est ainsi que l'on comprend en quoi la catégorisation ethno-raciale est jugée pertinente, voire nécessaire : sans cet élément, Olivier risquerait de rater l'enjeu que les acteurs prévoient être central dans l'histoire. Nous pouvons mettre cela en relation avec les résistances de Bilal, dans l'exemple précédent, face à l'abandon de la catégorie ethno-raciale (« Non mais on est bien obligé de le dire... »). Dans les deux cas, ces acteurs résistent à l'omission de ces catégories comme empêchant la bonne compréhension d'une situation : pour Bilal, on ne peut pas travailler sur l'inclusion de la communauté gitane si on ne la nomme pas ; pour Mourad (et d'autres autour de la table), on ne peut pas saisir le caractère raciste des violences policières si on ne nomme pas l'appartenance ethno-raciale des jeunes. Si ces catégorisations risquent de véhiculer des inférences dangereuses, les éviter comporte des dangers aussi.

Notons que le rappel de la pertinence est ici initié par Mourad, susceptible d'être reconnu lui-même comme appartenant à la catégorie ethno-raciale en question. À ce propos, les acteurs locaux soulignent que tout le monde n'a pas la même légitimité à fixer les règles pour le maniement de ces catégories. Les appartenances ethno-raciales – telles que reconnues par les acteurs – se voient ainsi actualisées¹⁷. Comme dans le cas précédent, une norme implicite émerge selon laquelle c'est avant tout aux acteurs potentiellement concernés par la catégorie en question d'autoriser (ou non) son emploi¹⁸. Les non-concernés peuvent d'ailleurs veiller eux-mêmes au respect de ce genre de priorité. Par exemple, Sébastien notera peu après que le quartier Castellas est parfois appelé « le souk » par les « vieux biterrois non-habitants du quartier ». Olivier, en demandant si cette appellation est péjorative, ne se tourne pas vers Sébastien, mais *vers Mourad et Slimane*, qui répondent par l'affirmative. Sébastien demande à son

16 La réputation de la police municipale comme exprimant la politique « raciste » de la mairie sera évoquée explicitement plus tard dans l'échange, dans une séquence non analysée ici.

17 Voir aussi Whitehead (2009) sur la façon dont la catégorisation ethno-raciale d'un autre de la part d'un locuteur rend pertinente, au niveau interactionnel, *sa propre* catégorisation ethno-raciale.

18 Cela rejoint le point soulevé par Brun que, aussi en entretien, « tous les enquêtés n'[ont] pas la même difficulté à nommer la race, selon leurs propriétés sociales ou leurs parcours » (2021, p. 86).

tour l'avis *de Khaled*, qui confirme. Alors que Sandrine propose une interprétation différente (« ça dépend, parce que pour certains [ça veut dire] on peut aller acheter... »), dès que Mourad et Khaled commencent à signaler leur désaccord elle s'interrompt et le sujet est déclaré définitivement clos par Sébastien. Si une analyse fine de cette séquence dépasse le cadre de cet article, l'échange contribue à asseoir un différentiel de statut entre participants sur ces questions (voir la notion de « dominance sémantique » par Linell et Luckmann, 1991, p. 9).

« Il ne faut pas le dire comme ça » : débats méta-lexicaux entre enfants

Si les cas précédents concernaient déjà des acteurs relativement ordinaires (ni des professionnels de la parole publique ni des militants), on pourrait objecter qu'il s'agissait néanmoins de personnes qui, par leur formation professionnelle, sont particulièrement susceptibles de faire preuve de réflexivité discursive. L'exemple suivant, concernant des enfants, montre toutefois que la mise à l'épreuve des catégories ethno-raciales n'est pas la prérogative d'un seul milieu.

En entretien, une inspectrice me montre une vidéo filmée quelques mois auparavant dans une école primaire de la ville¹⁹. Il s'agit d'un débat philosophique, une activité au cours de laquelle les élèves – ici âgés de 10-11 ans, assis en cercle – sont invités à exprimer leur opinion sur un thème. Les interventions sont régulées par la circulation d'un bâton de la parole et guidées par les questions des enseignants. Dans ce cas, le thème était « les différences entre filles et garçons ». Environ 15 minutes après le début de l'exercice, la discussion se cristallise autour du port des jupes. Une élève, Rita, prend la parole. Elle raconte être nouvellement arrivée en France depuis le Kosovo, où – explique-t-elle – les femmes devaient suivre un code vestimentaire très strict. D'autres élèves prennent la parole, jusqu'à ce que le bâton atteigne à nouveau Rita. Malheureusement, pour des raisons techniques, cette partie n'a pas été enregistrée. Mais l'inspectrice se souvient : Rita aurait ajouté que, même aujourd'hui en France, elle a des « voisins arabes » qui la grondent lorsqu'elle porte des jupes. La vidéo reprend. Le bâton circule, puis arrive à une autre fille, Amina :

19 L'inspectrice démontrait le déroulement de l'activité, filmée pour servir de référence aux enseignants.

Tout à l'heure y'a quelqu'un qui a dit que les Arabes lui disent... qui a dit qu'à chaque fois qu'elle met des jupes... Elle nous a montrés du doigt, cette personne! Mais ça ne veut pas dire, parce qu'on est des Arabes, nous, que c'est nous qu'on lui a dit qu'elle a pas le droit de mettre des jupes. Et aussi, d'un côté, peut-être c'est même pas des Arabes, même pas des musulmans ou des Marocains et...[en regardant Rita] si tu leur as pas demandé, il ne faut pas le dire comme ça!

Rita reçoit ensuite le bâton, et explique avoir parlé d'« Arabes » en raison de l'origine de ses voisins, du fait qu'ils portaient « la robe pour la prière »²⁰, et qu'ils disent à leurs filles de porter des vêtements longs. Elle ajoute :

Moi ça m'énerve parce que c'est pas des Arabes, c'est pas des Marocains! J'ai dit...[en regardant Amina] Je sais que toi t'es marocaine, ça t'a fait mal, mais moi j'ai dit qu'est-ce que j'avais à dire. Mais c'est pas vous de l'école, je sais que vous vous dites pas...j'ai juste dit qu'il y a des Arabes... Y en a des Arabes qui... Y'a pas *tous* les Arabes qui disent! Y en a des Arabes qui le disent!

La discussion entre ces écolières tourne initialement autour de la catégorisation des voisins de Rita comme « arabes ». En se montrant elle-même concernée (« on est des Arabes, nous²¹ »), Amina conteste cette catégorisation pour deux raisons. D'abord, elle y voit un risque : utiliser « arabes » pour identifier des personnes qui critiquent les choix vestimentaires des voisins laisserait penser que *tous* les membres de la catégorie partagent ce comportement. Elle insiste que cela n'est pas le cas : la catégorie ne représente pas forcément un groupe uniforme de ce point de vue. Amina reconnaît ainsi le recours à cette catégorie comme potentiellement porteur d'inférences essentialisantes. Même les enfants peuvent donc se rappeler à l'ordre sur les risques véhiculés par les choix lexicaux.

Amina avance également une deuxième objection : il est possible que les voisins de Rita ne soient pas « arabes ». Voire – ajoute-t-elle – « même pas musulmans » ou « marocains » (traitant donc ces catégories comme liées à la première). La catégorie « arabes » ne contiendrait pas simplement des inférences essentialisantes, mais serait alors objectivement incorrecte. Bien qu'elle ne propose pas de formulation alternative, Amina conteste ici clairement la pertinence de la catégorie sélectionnée par Rita : « il ne faut pas le dire comme ça! » En explicitant à Rita *ce qu'elle fait lorsqu'elle dit ce qu'elle dit*, Amina se positionne comme celle qui connaît les effets produits par ces choix lexicaux, et les inférences qu'ils risquent de générer.

20 Comme Amina, Rita semble considérer « arabe » une catégorie à la fois ethno-raciale et religieuse.

21 En impliquant ainsi d'autres élèves présents.

Tout en montrant qu'elle comprend la sensibilité de l'enjeu pour sa camarade (« Je sais que toi t'es marocaine, ça t'a fait mal »), Rita rejette l'inférence d'essentialisation (« Y'a pas *tous* les Arabes qui disent »). Autrement dit, si elle actualise la caractérisation ethno-raciale d'Amina, Rita l'invite aussi à s'en distancier, à ne pas voir la situation uniquement *en tant que* marocaine. Rita revient donc en arrière pour rectifier l'interprétation donnée par Amina, mais elle défend aussi sa catégorisation initiale : non seulement elle se dit sûre de l'appartenance ethno-raciale des voisins, mais elle justifie sa pertinence en faisant référence à une épreuve de réalité (« Y'en a des Arabes qui le disent »), ainsi qu'à une sorte de *devoir de ne pas taire* cette réalité (« J'ai dit ce que j'avais à dire »). À l'issue de l'exercice, un consensus n'est pas atteint : l'inspectrice se rappelle d'ailleurs de son inquiétude en entendant d'autres enfants poursuivre ces affrontements dans les couloirs et arriver à se menacer mutuellement à ce sujet²².

Sans vouloir exagérer la réflexivité langagière de ces élèves, facilitée ici par le dispositif éducatif, cette séquence n'aurait pas pu avoir lieu sans une conception partagée des effets que produisent les mots en tant que porteurs d'inférences, potentiellement dangereuses. Plus généralement, le débat entre Rita et Amina recoupe une tension discursive plus large, où à la fois l'emploi des catégorisations ethno-raciales et leur effacement peut représenter un problème pour les acteurs.

Ces exemples invitent à se distancier de conceptualisations trop génériques des références ethno-raciales comme taboues ou banalisées. Ce qui émerge est plutôt une tension normative entre l'injonction, d'une part, à ne pas essentialiser les appartenances ethno-raciales et, de l'autre, à rendre compte des régularités que les acteurs croient identifier dans le monde social. Si ces cas apparaissent comme particulièrement réflexifs, dans le sens où la normativité discursive y est thématisée explicitement, nos observations complémentaires suggèrent que, même dans les cas moins réflexifs, les acteurs orientent néanmoins leurs propos selon ces injonctions, apparemment opposées. Selon les socialisations et les situations d'interaction, l'une peut prévaloir sur l'autre. Mais la tension entre elles peut se retrouver aussi au sein d'une même prise de parole : c'est le cas de l'extrait initial, où la formulation du chauffeur de bus résume bien cette double insatisfaction, à la fois avec l'emploi des catégorisations ethno-raciales et avec leur effacement.

22 L'épisode provoquera aussi des tensions entre enseignants, certains donnant raison à Rita, d'autres à Amina.

Si le respect de ces normes comporte sûrement des éléments d'évitement de blâme, une focalisation excessive sur cette dimension empêche de prendre au sérieux les compétences critiques des acteurs et la façon dont ces derniers peuvent prêter attention aux choix lexicaux au-delà d'un simple souci de présentation de soi. Les deux tendances relèvent plutôt d'un même effort pour ne pas contribuer à des discours jugés néfastes (quoique pour des raisons différentes) pour la société. Le contexte spécifique de Béziers est d'ailleurs souvent mobilisé par les acteurs pour souligner cet impératif.

Prendre au sérieux les résistances des acteurs tant à user de ces catégorisations qu'à s'en passer est fondamental pour formuler un diagnostic efficace sur ces questions. Il s'agit avant tout de sortir de l'idée que les seuls acteurs réflexifs à l'égard des catégories ethno-raciales seraient ceux qui en dénoncent les risques d'essentialisation, tandis que les autres reproduiraient ces catégories de façon irréfléchie. Cet article montre que, si ces catégorisations persistent, ce n'est pas forcément par manque de réflexivité, mais au contraire, parfois, en raison de l'enclenchement d'une réflexivité collective. Ce qui tend à être sanctionné négativement est plutôt le rapport *irréléchi* aux catégorisations ethno-raciales, que ce soit du côté d'une perception insuffisante de leur potentiel essentialisant (ou offensant) ou de ce qui est perdu dans leur évitement : au-delà des propriétés individuelles, chacun est censé faire preuve de distanciation vis-à-vis de ses propos et de ce qu'ils peuvent véhiculer de néfaste. Ce constat invite alors à rediriger la critique non plus sur les usages que les acteurs font des catégories ethno-raciales mais sur les mécanismes sociaux qui facilitent ou entravent la réflexivité collective à leur égard.

Bibliographie

- APFELBAUM Evan, SOMMERS Samuel et NORTON Michael, 2008, « Seeing race and seeming racist? Evaluating strategic colorblindness in social interaction », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 95, n° 4, p. 918-932.
- BERTOSSI Christophe, 2016, *La citoyenneté à la française*, Paris, CNRS Éditions.
- BHABHA Homi, 1994, *The Location of Culture*, Londres, Routledge.
- BONILLA-SILVA Eduardo, 2006, *Racism Without Racists: Color-Blind Racism and the Persistence of Racial Inequality in The United States*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- BONNET François, 2014, « How to perform non-racism? Colour-blind speech norms and race-conscious policies among French security personnel », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 40, n° 8, p. 1275-1294.
- BONU Bruno, MONDADA Lorenza et RELIEU Marc, 1994, « Catégorisation : l'approche de Sacks », *L'enquête sur les catégories: De Durkheim à Sacks*, B. Fradin, L. Quéré et J. Widmer éd., Paris, EHESS.

- BRUBAKER Roger, LOVEMAN Mara et STAMATOV Peter, 2004, « Ethnicity as cognition », *Theory & Society*, vol. 33, p. 31-64.
- BRUN Solène, 2021, « Rechercher la race : les défis d'une enquête à mots couverts », *Genèses*, n° 125, p. 76-93.
- DEVRIENDT Émilie, MONTE Michèle et SANDRÉ Marion, 2018, « Analyse des discours et catégories "raciales" : problèmes, enjeux, perspectives », *Mots*, n° 116, p. 9-37.
- FASSIN Didier, 2006, « Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale », *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, D. Fassin et E. Fassin éd., Paris, La Découverte, p. 17-36.
- HILL Jane, 2009, *The Everyday Language of White Racism*, Malden, Wiley-Blackwell.
- HIM-AQUILLI Manon, 2021, « Rendre compte du tacite grâce à la fonction métapragmatique. Le cas d'une mise en accusation en assemblée générale anarchiste », *Langage et société*, vol. 172, n° 1, p. 69-94.
- JEFFERSON Gail, 1974, « Error correction as an interactional resource », *Language in Society*, vol. 3, n° 2, p. 181-199.
- KEBABZA Horia, 2006, « "L'universel lave-t-il plus blanc ?" : "Race", racisme et système de privilèges », *Les cahiers du CEDREF*, n° 14, p. 145-172.
- LEMIEUX Cyril, 2018, *La sociologie pragmatique*, Paris, La Découverte.
- LERNER Gene, BOLDEN Galina, HEPBURN Alexa et MANDELBAUM Jenny, 2012, « Reference recalibration repairs: Adjusting the precision of formulations for the task at hand », *Research on Language and Social Interaction*, vol. 45, n° 2, p. 191-212.
- LINELL Per et LUCKMANN Thomas, 1991, « Asymmetries in dialogue: Some conceptual preliminaries », *Asymmetries in Dialogue*, I. Marková et K. Foppa éd., Harvester Wheatsheaf, p. 1-20.
- MAZOUZ Sarah, 2008, « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture », *Les politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa éd., Paris, La Découverte, p. 81-98.
- MENRAS Annie, 2017, « Encore un colloque qui fait de Béziers un laboratoire des droites extrêmes » [en ligne], *La Marseillaise*, 3 mars, [URL : <https://www.lamarseillaise.fr/politique/encore-un-colloque-qui-fait-de-beziers-un-laboratoire-des-droites-extremes-NELMo58o63>].
- MONDADA Lorenza, 1999, « L'accomplissement de l'"étrangéité" dans et par l'interaction: procédures de catégorisation des locuteurs », *Langages*, n° 134, p. 20-34.
- PICOT Pauline, 2016, « Quelques usages militants du concept de racisme institutionnel », *Migrations Société*, vol. 163, n° 1, p. 47-60.
- SAID Edward, 1978, *Orientalism*, New York, Pantheon Books.
- SCHEGLOFF Emanuel, 1972, « Notes on a conversational practice: Formulating place », *Studies in Social Interaction*, David Sudnow éd., New York, Free Press, p. 75-119.
- SCHIFF Claire et PERROTON Joëlle, 2016, « Effets de contexte et stigmatisation des élèves issus de l'immigration : le cas des lycées professionnels en région parisienne et en province », *Les cahiers de la LCD*, vol. 2, n° 2, p. 79-98.
- SIMON Patrick, 2008, « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de "race" », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 1, p. 153-162.
- SPIVAK Gayatri, 1987, *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, New York, Routledge.
- VAN DIJK Teun, 1992, « Discourse and the denial of racism », *Discourse & Society*, vol. 3, n° 1, p. 87-118.

- VENIARD Marie, 2022, « “Ne pas parler à la place des premiers concernés”. Étude d’une pratique politique d’éthique langagière chez des militants politiques pour les droits des étrangers en France », *Nouvelle revue synergies Canada*, n° 15, p. 1-16.
- WHITEHEAD Kevin, 2009, « “Categorizing the categorizer”: The management of racial common sense in interaction », *Social Psychology Quarterly*, vol. 72, n° 4, p. 325-342.